

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant C.S.E Little Hands-Little Feet C.E.C Inc.	Numéro de permis 2017528	Date d'inspection Le 05 mars 2019	
Nom de l'établissement C.S.E Little Hands-Little Feet C.E.C Inc. 2		Numéro de téléphone (506) 582-1722	
Adresse 1036 chemin Tobique Dsl De Drummond NB E3Y 2K4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La garderie rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio et de la santé.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 mars 2019

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Dominique Richard

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 mars 2019

\_\_\_\_\_  
Date